

# 1<sup>ère</sup> Chasse aux œufs : plus de 220 enfants dans le Parc de la Prévenderie



13<sup>e</sup> Journée de Recrutement  
**L'emploi, une priorité  
pour la Ville**



Jeunesse & Compagnie  
**L'action "Objectif Permis"  
en pratique...**



Travaux en ville  
**Déploiement  
de la fibre optique  
et du très haut débit**

## 44 Dossier

Cadre de vie

p8

### Le PLU se dessine, pour un projet urbain et humain à l'horizon 2030

Vu à Coignières  
**Cérémonie d'échanges et de vœux du Maire en direction de tous les partenaires de la Ville** p30



p14 Service de proximité  
**La Ville ouvre une agence postale en Mairie**

LA POSTE

p5 En ville  
**La Ville lance son application mobile**

p6 En ville  
**Coignières inscrite dans la nouvelle agglomération SQY**

p20 Jeunesse & Cie  
**Ça roule pour Rachel et Ayoub !**

p22 Seniors  
**Une retraite active !**

p24 Télex  
**Les infos en bref**

Nouveau rendez-vous  
**p18 Les Foulées Couleurs**

Du côté des jeunes  
**Derrière l'objectif** p17



Directeur de publication : **Jean-Pierre Sevestre**  
Rédaction et photos : **Service Communication** - Maquette et impression : **Haute Mer**  
Dépôt légal : **Avril 2016**

Madame, Monsieur,

L'année 2016 marquera la concrétisation de projets majeurs pour l'avenir de Coignières.

La transformation du POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme) constitue en effet un acte fondateur qui préfigure notre vision de la Ville à l'horizon 2030.

Le PLU s'attachera notamment à œuvrer en faveur de l'activité économique, protéger les espaces verts et le patrimoine bâti, renforcer le réseau de transports, diversifier et proposer une offre ciblée et adaptée de logements, mais aussi intégrer les enjeux du développement durable.

Maintenir les services publics de proximité est également une de nos priorités. C'est la raison pour laquelle nous ouvrons une agence postale communale en Mairie, afin de pallier la fermeture de l'antenne postale du village. La rénovation de nos bâtiments et la revitalisation de nos espaces publics sont également au programme de ces prochains mois, avec la réhabilitation de notre Gymnase du Moulin à Vent et de notre salle des mariages en Mairie, complétée par la réfection et le réaménagement du parking du centre commercial du village. La fibre optique et le très haut débit

vont par ailleurs se déployer sur le territoire communal, en plusieurs phases, à compter de l'automne prochain.

Comme vous le savez, mon équipe et moi-même sommes très attachés à faire de Coignières une commune vivante et animée, où l'on y cultive le lien social, les rencontres et le partage, à travers des événements conviviaux et fédérateurs.

## UNE AMBITION EN MARCHÉ

Aussi, j'espère que vous avez -ou aurez-, grand plaisir à vous joindre aux nouvelles manifestations que nous initions à votre intention : une première chasse aux œufs pour les enfants, une réception d'accueil de nos nouveaux arrivants et un rendez-vous sportif haut en couleurs, ouvert à tous, adultes et enfants.

Dans le même esprit, je vous invite à découvrir très prochainement notre application mobile, téléchargeable sur votre portable ou votre tablette, qui vous permettra d'être informés en temps réel.

Enfin, j'espère que vous apprécierez la nouvelle formule de votre magazine d'information, avec sa nouvelle ligne graphique et son format réduit plus pratique. Je vous souhaite une agréable lecture !

Avec mes très cordiales salutations,  
Votre Maire,  
**Jean-Pierre Sevestre**

# Journée de Recrutement Une 13<sup>e</sup> édition qui attire 800 visiteurs

Judi 24 mars s'est déroulée la Journée de Recrutement, initiée par la Ville dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry. 800 visiteurs, 34 recruteurs locaux et près de 100 contrats d'embauche signés : voilà le bilan de cette 13<sup>e</sup> édition en faveur de l'emploi.

**À la recherche d'un emploi, fraîchement diplômés ou qualifiés, en quête de reconversion professionnelle... : Les profils des candidats à la Journée de Recrutement sont multiples et variés. Chaque candidat a été accueilli, conseillé et orienté dès son arrivée par le service municipal de l'emploi pour répondre au mieux à ses attentes.**

## Des entretiens en direct qui favorisent les opportunités d'emploi

Sur place, plus de 30 recruteurs, tous secteurs d'activités confondus, ont reçu en entretien les candidats pour leur présenter les postes ouverts et évaluer les opportunités de collaboration.

Cette opération était menée en collaboration avec Pôle Emploi, qui a proposé deux ateliers sur l'intégration professionnelle et la préparation aux entretiens. Pour Nicolas Rabaux, adjoint en charge

des Affaires Economiques et de l'Emploi "C'est rendez-vous est devenu un événement incontournable pour les chercheurs d'emploi. C'est une occasion privilégiée de rencontrer directement les recruteurs pour présenter leur formation, parcours et projet professionnel, ce qui renforce indéniablement leur chance de trouver un emploi. Et pour les entreprises qui recrutent, cette journée du recrutement est une opportunité rare de rencontrer un nombre important de candidats motivés".

## L'emploi : une priorité au quotidien au service des Coigniériens

Conjointement à cette manifestation, l'emploi demeure à Coignières une priorité au quotidien. Son service municipal "Coignières Aide à l'Emploi" est ouvert aux résidents tous les jours de la semaine, à l'exception du vendredi, pour les accompagner, à travers des entretiens personnalisés, un soutien financier (bourse

municipale au permis, aide au transport, prise en charge de l'affranchissement des candidatures) ou encore un panel d'outils qui facilite leurs démarches (téléphone, ordinateurs avec accès internet, petites annonces, offres d'emploi des recruteurs locaux en ligne sur le site de la ville...).

Enfin, la Municipalité se veut également un relais pour les entrepreneurs et les commerçants qui embauchent sur la ville, avec une mise à disposition de locaux et de bureaux pour l'organisation ponctuelle de sessions de recrutement.

**Contact :**  
**01 30 13 17 66**  
**emploi@coignieres.fr**

**www.coignieres.fr /**  
**rubrique Emploi**

# Application mobile de la Ville Toute l'info en un clic !

Ma ville sur mon mobile : voilà le concept de la nouvelle application qui sera téléchargeable sur votre mobile dès le mois de mai. Infos en bref, actus, événements à ne pas manquer sur la Ville... Vous serez les premiers informés !



La Ville lance son application mobile, gratuitement disponible au format smartphone et tablette sous IOS (Apple) et Android (Google).

## Soyez connectés et informés en temps réel

Véritable concentré d'informations pour les citoyens et visiteurs en déplacement sur le territoire, cette application permettra de connaître les temps forts, les notifications et flashs infos mairie, le menu des cantines scolaires, le planning des vacances de l'Accueil Jeunes, le calendrier des collectes des déchets, l'annuaire des commerçants et des associations, les coordonnées des services municipaux et des établissements publics, les numéros d'urgence, le plan interactif de la ville... Autant de fonctionnalités actualisées en continu, qui seront personnalisables selon les attentes et les besoins de chaque utilisateur.

Être toujours plus proche des citoyens et les accompagner en leur permettant d'accéder à un bouquet de services publics et d'infos pratiques, c'est toute l'ambition de cette application... à télécharger très prochainement !

**La Ville de Coignières a rejoint la nouvelle intercommunalité "Saint-Quentin-en-Yvelines", depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, sur décision du Préfet de Région. Ce rattachement est intervenu dans le cadre de la loi sur la nouvelle organisation territoriale, qui impose des intercommunalités de plus de 200.000 habitants. Très concrètement et pour les citoyens, certains services seront mutualisés sur ce nouveau territoire, qui réunit 12 villes. Un travail collaboratif est actuellement mené entre tous les élus communautaires pour déterminer les domaines de compétences de la nouvelle agglomération, avec l'ambition de façonner un territoire attractif et solidaire.**

**La nouvelle communauté d'agglomération "Saint-Quentin-en-Yvelines" (SQY) est en marche. Elle se veut un outil au service des 12 villes qui la composent et de ses 228 000 habitants.**

75 élus communautaires sont présents au sein des instances qui interviennent dans le processus de réflexion et de décision portant sur les projets et actions qui sont mis en oeuvre sur le territoire.

La représentation des villes au sein de l'agglomération est proportionnelle au nombre d'habitants. Coignières est représentée par deux élus : son Maire, Jean-Pierre Sevestre, en qualité de vice-président en charge du sport, et sa première adjointe, Dominique Cathelin, conseillère communautaire déléguée à l'action sociale et la santé.

### Un projet de territoire collectif

Au quotidien, l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines agit dans plusieurs domaines, qui se déclinent selon des compétences obligatoires (développement économique, aménagement du territoire, équilibre social de l'habitat, collecte et gestion des ordures ménagères...), optionnelles (voirie, eau et assainissement, protection du cadre de vie, équipements sportifs et culturels...) et facultatives (enseignement supérieur et recherche, réseaux de distribution de gaz & électricité, organisation et promotion de grands événements sportifs et culturels...). Parmi les priorités de l'agglomération, le développement

de son attractivité économique demeure l'un des axes majeurs, destiné à conforter sa position de 2<sup>e</sup> pôle économique de l'Ouest parisien. L'implantation de nouveaux entrepreneurs

et la création d'emplois seront notamment au cœur des actions déployées sur le territoire communautaire, au service de sa population. Le renforcement de l'offre de logement aux différents publics

(étudiants, familles, personnes âgées et/ou handicapées...), mais aussi des transports, avec notamment le prolongement de la ligne C du RER jusque la Gare de Coignières, sont également au nombre des actions qui seront menées par l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Un projet de territoire avec des axes stratégiques est en cours d'élaboration. Des projets de mutualisation des moyens et des matériels entre les villes seront mis en place pour optimiser les services rendus aux citoyens.

### Préserver le cadre de vie urbain de Coignières

Cette vision collective pour l'avenir s'élabore avec le souci de veiller aux spécificités identitaires propres à chaque commune. À Coignières, la Municipalité

est particulièrement attentive à pérenniser l'authenticité de son cœur de ville, à travers la sauvegarde de son patrimoine historique, tout en confortant le caractère semi-rural de ses quartiers excentrés.

La préservation du bâti existant et de ses espaces naturels, couplée à la maîtrise d'une densification harmonieuse de son tissu urbain, demeure le fil rouge de sa démarche urbaine et humaine. Car le maintien du lien de proximité avec ses résidents constitue également un axe prioritaire, véritable pierre angulaire du vivre ensemble et de la convivialité de la cité.



+ d'infos : [www.saint-quentin-en-yvelines.fr](http://www.saint-quentin-en-yvelines.fr)



# Intercommunalité Coignières inscrite dans la nouvelle agglomération

@ Photothèque SQY / S. Joubert

**Dans le cadre de la réforme du code de l'urbanisme, la Ville de Coignières procède à l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui se substituera à son Plan d'Occupation des Sols (POS). Ce document d'urbanisme, qui définit les règles en matière de construction et d'aménagement du territoire communal, s'accompagne du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), véritable clef de voûte du projet communal. Les grandes lignes qui dessineront le visage de la commune à l'horizon 2030 vous sont présentées ici.**

**À Coignières, l'année 2016 est mise à profit pour élaborer son Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui formalise la réglementation de l'usage des sols et définit les orientations d'aménagement de la ville pour les 15 prochaines années.**

À travers un diagnostic territorial et une analyse environnementale, le PLU prend en compte les évolutions législatives et réglementaires (SDRIF, plan de déplacements urbains d'Île-de-France, Territorialisation des objectifs Logement en Île-de-France...), mais également les perspectives et prévisions démographiques, sociales, économiques et de déplacement sur la commune.

### De grandes orientations définies à travers le PADD

Le PLU, outil réglementaire et juridique de référence, s'accompagne d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui définit les grandes orientations en matière d'habitat, de cadre de vie, de déplacements ou encore de préservation des espaces.

À Coignières, le PADD s'attache ainsi à œuvrer en faveur d'une coexistence harmonieuse entre le milieu naturel, composé de ses espaces boisés et agricoles, et son milieu bâti, entre habitat et espaces commerciaux. Une présentation des grandes orientations de ce

plan a été proposée en mairie le 9 mars dernier, en présence des élus et du cabinet d'urbanisme qui accompagne ce projet. Plus d'une centaine de résidents s'est déplacée pour découvrir le portrait de la ville de demain.

### Un projet urbain et humain

À travers l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme, la Ville de Coignières souhaite préserver son identité et ses atouts, en confortant son environnement et sa qualité de vie.

Le PLU, qui anticipe les besoins et accompagne les évolutions de la commune, s'attachera donc à renforcer l'attractivité de son territoire, en matière d'habitat, d'équipements, de services, de commerces, d'économie et de transport, pour répondre aux besoins de ses habitants, toutes générations confondues.

Tous les documents relatifs à l'élaboration du PLU (rapport de présentation et PADD) sont consultables au service urbanisme de la mairie, sur rendez-vous, et téléchargeable sur le site de la ville.

Un registre est en outre ouvert en mairie, pour recevoir toutes les remarques et observations des résidents sur les orientations préconisées.



## Cadre de vie

# Le Plan Local d'Urbanisme se dessine

### De grandes orientations définies à travers le PADD

- La protection et la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti,
- Le renforcement de la centralité autour du centre Village et de la gare,
- La diminution de l'impact de la RN10 à travers des aménagements qui favoriseront la circulation entre le Carrefour des Fontaines et l'entrée du Village,
- La création de nouveaux secteurs d'habitat, à travers de petits logements proposant une offre locative variée pour tous les âges, à proximité de la gare notamment ou sur des terrains fonciers disponibles,
- La revalorisation de la résidence des Acacias, en matière d'accès, de stationnement et de circulation, couplée à un redéploiement du commerce de proximité du centre village,
- La densification des circulations douces sur le territoire, pour faciliter les déplacements à pied et à vélo, avec un renfort de l'offre de transports en commun,
- La préservation de l'environnement et du cadre de vie (lutte renforcée contre les nuisances sonores et les risques routiers et ferroviaires, protection des ensembles urbains et des bâtiments anciens, préservation de la végétation, des milieux aquatiques et des espaces verts, agricoles et boisés, valorisation des énergies renouvelables, recours à des matériaux haute qualité environnementale pour les constructions et bâtiments publics...).



**La Ville de Coignières s'oppose au projet d'installation d'une aire de grand passage des gens du voyage aux Essarts-le-Roi, proposée par le Préfet des Yvelines. Elle est appuyée dans sa démarche par les communes des Essarts-le-Roi, Lévis-Saint-Nom et Saint-Rémy-l'Honoré.**

## Aire de grand passage Coignières mobilisée contre le projet

**Dans le cadre du Schéma départemental des Yvelines (2013-2019) qui prévoit une aire de grand passage au sud du département, la préfecture envisagerait son implantation aux Essarts-le-Roi, au lieu-dit "Les Etangs de Haute Bruyère", qui jouxte Coignières.**

Les villes limitrophes et la Municipalité de Coignières contestent avec détermination cette proposition, pour des raisons d'ordre environnemental, de salubrité publique et de sécurité routière. Elles dénoncent par ailleurs l'absence totale de concertation préalable sur ce dossier entre les services préfectoraux et les collectivités concernées.

### Une mobilisation unanime des populations et des élus

Sur le terrain, les populations, les commerçants, artisans, entrepreneurs et les associations sont solidaires des élus et se mobilisent contre ce projet d'aménagement, qui serait susceptible d'accueillir de façon pérenne quelque 400 caravanes, soit environ un millier de personnes, sur la période de mai à octobre.

Un argumentaire étayé qui démontre très concrètement les risques et dangers inhérents à un tel projet d'accueil pour les populations, mais aussi pour les gens du voyage, a été transmis au Préfet

des Yvelines. Plusieurs motions contre cette proposition ont été votées par les villes, relayées par des référendums et des pétitions. À ce jour, plus de 3.800 personnes ont signé la pétition contre ce projet, en ligne sur le site de la ville [coignieres.fr](http://coignieres.fr).

Pour l'heure, les élus et populations réclament la mise en place d'un dispositif de concertation en vue de définir un lieu qui serait véritablement approprié et compatible avec un aménagement de cette ampleur.



## Nouveaux résidents

# Réception de bienvenue

**Afin de faciliter l'intégration des habitants nouvellement installés sur Coignières, le Maire et son équipe organisent une réception d'accueil et de bienvenue à leur intention, couplée à une visite guidée de la Ville. Une première initiative qui s'est déroulée le 9 avril dernier.**

### Une inscription en ligne et en mairie

Pour recevoir une invitation personnelle à cette réception, rien de plus simple : Un formulaire d'inscription est en ligne sur le site de la ville, à la rubrique "Hôtel de Ville / Bienvenue aux nouveaux Coignériens", et également disponible à l'accueil de la mairie.

Cette rencontre conviviale permettra ainsi aux nouveaux résidents de découvrir les différentes structures municipales et les services proposés sur le territoire communal, en contact direct avec l'équipe municipale qui pourra leur apporter toutes les informations complémentaires.

Visite commentée des équipements publics en autocar, suivie d'un moment d'échanges autour d'un verre avec l'équipe municipale en mairie : voilà l'accueil personnalisé qui est dorénavant proposé à chaque nouvel arrivant sur la commune.

Petit bonus : Les participants se voient personnellement remettre une pochette de bienvenue et d'information qui regroupe notamment toutes les publications de la ville (bulletins municipaux, plan de ville, programmation culturelle, plannings de collecte des déchets...), destinée à faciliter leur intégration.



## Travaux en ville

# Les projets en perspective

Parmi les réalisations majeures, plusieurs équipements publics bénéficieront de travaux de rénovation dans les mois à venir...

## Le Gymnase du Moulin à Vent

Il sera réhabilité, avec une réfection de ses sols et éclairages, mise en peinture, réfection des faux plafonds et des tuyauteries en vide sanitaire, complétées par une mise aux normes ERP (établissements recevant du public), incluant le parking d'entrée. La durée du chantier est estimée à 8 mois.

## La Résidence des Personnes Âgées "Les Moissonneurs"

Elle sera rénovée avec la reprise de l'étanchéité toiture, le ravalement thermique, le remplacement du second ascenseur et une mise aux normes ERP, sur une durée de 6 mois.

## La Salle des Mariages de la Mairie

Elle sera entièrement modernisée avec une nouvelle décoration, en octobre-novembre, pour offrir des locaux plus accueillants et contemporains.

## Le parking du Centre Commercial du Village

Il va être entièrement rénové et réaménagé, avec de nouveaux espaces paysagers.

La Maison de Voisinage a fait peau neuve avec le ravalement de ses façades.

## Travaux en ville

# La fibre optique et le très haut débit se déploient sur la ville

Le développement de l'économie numérique est l'une des priorités de l'Etat, mais également celle de la Municipalité.

Consciente de cet enjeu d'optimisation du débit internet, la Ville a préempté dès 2005 son réseau câblé, afin d'en maîtriser la modernisation. Ce projet s'est matérialisé par l'installation d'une desserte partielle par fibre optique, depuis la tête de réseau située à St-Quentin-en-Yvelines, jusqu'au local de distribution implanté rue de la Boissière. Cette 1<sup>ère</sup> tranche de modernisation a permis conjointement d'optimiser et de fiabiliser le débit du réseau câblé. Le réseau offre ainsi un débit honorable de 30 Mbit/s, qui constitue une alternative appréciable entre la fibre et le réseau téléphonique en cuivre de l'opérateur Orange. Parallèlement, soucieuse d'étendre et déployer l'attractivité de son territoire, la Ville a en outre signé, en 2004, une convention avec le Conseil Général, visant à développer le réseau très haut débit dans ses zones d'activités.

Dans un second temps, la Ville a lancé une étude dans la perspective du lancement d'une seconde tranche de

modernisation du réseau câblé. Ce projet n'a pu aboutir en raison du vote de la loi relative à l'aménagement numérique du territoire, qui a imposé aux opérateurs de desservir les territoires classés denses, dont Coignières fait partie, à l'horizon 2015-2020. Cette situation a ainsi définitivement mis un terme au programme de modernisation engagé par la Ville. De ce fait, cette prévision coûteuse, qui aurait été à la charge de Coignières, a été abandonnée au profit de l'opérateur Orange, désigné pour étendre la fibre optique sur le territoire communal.

## Un déploiement de la fibre en plusieurs phases

Au terme de multiples négociations avec le prestataire, la fibre optique sera ainsi développée sur la ville, selon une distribution décidée unilatéralement par Orange, pour des raisons de contraintes techniques.

La commercialisation est planifiée à partir de l'automne prochain, sur les trois secteurs suivants :

- Secteurs pavillonnaires des Louveries et du Pont de Chevreuse ainsi que les zones commerciales des Latérales Nord et Sud à la RN10,
- Secteur d'habitat du Four à Chaux-ZI des Marais et zones commerciales depuis le Pont d'Aulneau jusqu'au Pont des Landes,
- Secteur d'habitat de Maison Blanche.

Le secteur du village est programmé dans le cadre d'une seconde phase, en 2017, selon les prévisions du prestataire Orange. La Ville veille au respect de ce calendrier, afin qu'Orange tienne son engagement prévu initialement pour la session 2015-2020. Par ailleurs, une concertation avait déjà été engagée avec la Société Numéricable depuis 2012, afin d'étudier un scénario de vente.

Aujourd'hui, ce dossier est en passe d'aboutir à St-Quentin-en-Yvelines et Coignières espère bénéficier de conditions similaires, qui permettraient un déploiement optimal de la fibre optique sur le centre ville.

# Service de proximité La Poste prend ses quartiers en Mairie



Afin de suppléer la fermeture du bureau de poste situé au centre commercial "Le Village", la Municipalité ouvre une agence postale communale pour maintenir ce service de proximité. Ce sont les agents municipaux, en charge de l'accueil du public, qui assurent cette mission de service postal, opérationnel tous les après-midis de la semaine.



+ Infos : Mairie de Coignières - 01 30 13 17 77

## Assurer la continuité du service postal en Mairie

Consécutivement au déclin constant de sa fréquentation et de la baisse régulière de ses opérations, La Poste a opté pour la fermeture de son bureau, installé au cœur du village. Une tendance qui s'illustre dans de nombreuses communes, en raison notamment de l'évolution du mode de vie des usagers, dont le recours au numérique est croissant au fil des ans. La Municipalité a anticipé cette fermeture en instaurant un partenariat avec La Poste, afin de maintenir la continuité de ce service postal en direction de ses résidents. Une agence postale a donc été installée à l'accueil de la Mairie.

Le personnel communal, en charge de l'accueil, a bénéficié d'une formation pour assurer les différentes opérations habituelles des usagers.

### L'offre de service postal

- Affranchissement manuel des lettres et colis,
- Vente de timbres-poste,
- Vente d'enveloppes et Prêt-à-Poster,
- Emballages colissimo,
- Dépôt des objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée),
- Retrait des lettres et colis en instance (hors Poste Restante, valeur déclarée et Chronopost),
- Dépôt des procurations courrier,
- Services de proximité : contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition.

En revanche, le guichet postal communal n'a pas la compétence pour la gestion des services financiers (retrait d'espèces sur compte courant postal, postépargne ou livret d'épargne, paiement de mandat cash, traitement de versement sur comptes), qui est assurée par le bureau de Poste de Maurepas, 7 allée du Bourbonnais (tél : 36 31).

L'agence postale communale est ouverte au public, chaque après-midi, du lundi au vendredi :

- lundi, mardi et jeudi de 13h45 à 17h00
- mercredi de 14h30 à 19h30
- vendredi de 13h45 à 16h30



Loisirs et sorties  
**Vos prochains rendez-vous...**

## Spectacles, concerts, manifestations... Voici le meilleur des événements à ne pas manquer !

### Jeudis 28 Avril & 26 Mai - De 15h à 18h30

Venez évoluer sur la piste de danse des Salons Antoine de Saint-Exupéry, à l'occasion de l'après-midi dansant, animé par un orchestre professionnel. Valse, tango, rock, slow, salsa, mambo, twist ou flamenco : ce rendez-vous mensuel attire chaque mois plus de 200 danseurs yvelinois.

**Entrée : 14 €, incluant une boisson chaude ou fraîche.**

### Dimanche 8 Mai - 11h00

Participez à la commémoration de la Victoire du 8 Mai 1945, devant le Monument aux Morts, en présence des membres de la section des Anciens Combattants et des élus.

### Mardi 10 Mai - 20h45

Venez vibrer sous les décibels du triomphal "Concerto Empereur" de Beethoven, interprété avec brio par les musiciens de l'Orchestre Symphonique Alphonse Daudet, accompagnés par le pianiste virtuose Jacques Dor, sous la direction de François Feuillette.

**www.theatrealphonsedaudet.fr - 01 30 62 36 00 - Entrée : 20 € (tarif normal), 17 € (tarif réduit), 9 € (-18 ans)**

### Mardi 7 Juin - 19h00

Découvrez en avant-première la nouvelle saison culturelle 2016-2017 du Théâtre Alphonse Daudet, à l'occasion de sa soirée de présentation, suivie d'un spectacle.

**Entrée gratuite sur réservation à partir du 9 mai à l'accueil du Théâtre 01 30 62 36 00 - eadaudet@wanadoo.fr**

### Samedi 25 Juin

Soyez de la Fête ! Une multitude d'animations, jeux, ateliers et distractions seront au programme de la Fête de Coignières, ouverte à tous, avec un feu d'artifice en clôture des festivités.







## 1<sup>ère</sup> Chasse aux œufs

# Des petits gourmands heureux !

**Plus de 200 enfants, de 2 à 11 ans, sont partis à la chasse aux œufs, qui était organisée par la Ville dans le parc de la Prévenderie, ce samedi 26 mars. Une première qui a ravi les papilles des petits amateurs de chocolat.**

**Jamais le Parc de la Prévenderie n'aura connu telle affluence ! Dès 15h00, les enfants attendaient le coup d'envoi de la première chasse aux œufs, qui dissimulait 1 400 œufs factices aux quatre coins du parc.**

Munis d'une boîte à œufs en carton, les petits aventuriers avaient pour mission de la remplir, en échange d'œufs en chocolat à déguster sur place ou à la maison.

### Une chasse au trésor savoureuse et fructueuse

Le butin se composait également de 4 œufs en or, très prisés, qui permettaient de remporter chacun un œuf en chocolat géant de 1 kilo. Au total, plus de 35 kilos de chocolat auront été croqués et savourés par les enfants.

En amont de cette opération, une préparation avait été minutieusement orchestrée grâce à la participation des enfants de l'Accueil de Loisirs "La Farandole" et des Temps d'Activités Périscolaires qui avaient peint et décoré les œufs factices. À charge ensuite, le jour J, pour les agents municipaux de répartir les précieux œufs colorés dans de multiples cachettes (arbres, pelouse, haies, massifs,...), pour le plus grand plaisir des jeunes participants.

Une animation particulièrement gaie, joyeuse et animée, appelée à devenir désormais un incontournable rendez-vous pour les petits Coigniériens.



## Expo-photos

# Les écoliers derrière l'objectif



**Immortaliser le séjour en classe de neige, avec ses temps forts, à travers une série de clichés réalisés par les élèves de CM1 de l'école Marcel Pagnol : voilà la thématique de l'exposition, à découvrir actuellement en Mairie jusqu'au 29 avril.**

Dans le cadre du séjour à la neige à Saint-Michel-de-Chaillo, organisé par la Ville du 18 janvier au 3 février derniers, les jeunes skieurs de la classe de CM1, dirigée par Camille Paillargue, ont réalisé des photos, à travers une sélection de portraits et de paysages qui leur sont chers.

### Plus de 30 photos originales à découvrir

Les écoliers étaient assistés du photographe professionnel Frédéric Gras, qui a accompagné ce travail en amont, leur délivrant une initiation à la photographie de 15 séances de 3 heures, à l'école, en extérieur mais également en studio. C'est ainsi que les jeunes apprentis ont découvert l'usage d'un appareil photo reflex et se sont initiés aux fondamentaux techniques que sont le cadrage,



la vitesse, la profondeur du champ ou encore la lumière. Ils ont appris à retoucher les photos en studio et ont réalisé un livre numérique, dans lequel chaque enfant explique et détaille le travail qu'il a accordé au traitement de sa photo. Parallèlement, des cours sur l'histoire de la photographie complétaient cette formation avec leur professeur. Réalisé dans le cadre d'un projet artistique et culturel, en partenariat avec le Musée de la Ville de Saint-Quentin-en-Yvelines, ce travail collectif, original et créatif, s'expose aujourd'hui au public, dans le hall d'accueil de la Mairie. Une exposition toute en finesse qui ravira sans aucun doute les visiteurs.



# Rendez-vous associatif Les Foulées NOUVEAU ! Couleurs

**Festif, convivial et très coloré : Voilà le programme des "Foulées Couleurs", ouvertes aux associations sportives, mais pas seulement ! Les enfants, ados, jeunes et adultes sont tous conviés à partager une marche ou une course qui promet un final haut en couleurs !**

À Coignières, la convivialité est bien plus qu'une valeur, c'est un état d'esprit. Elle s'illustrera, une fois de plus, à travers une nouvelle animation qui rassemblera toutes les associations sportives et leurs adhérents, baptisée "Les Foulées Couleurs".

**Du rythme, de la couleur et de la bonne humeur**

Le concept ? Tous les clubs de la ville, mais aussi les résidents, sont conviés à participer à l'un des trois parcours proposés (marche de 1 km, course de

2,5 km et de 3,5 km sans compétition), agrémentés dans la bonne humeur de jets de poudres colorées\*.

Les participants, idéalement vêtus d'un tee-shirt de couleur claire, sont attendus nombreux, samedi 21 mai, pour le signal de départ qui sera donné à 11 h00 précises au Gymnase du Moulin à Vent.

Le clou de la manifestation se déroulera à l'Espace Alphonse Daudet autour de boissons, de musique... et plus encore. On y court !

\*poudre naturelle de fécule de maïs, non allergène. ■

## Porte-Plume

# Accompagnement scolaire

**Depuis plus de 20 ans, l'association Porte-Plume apporte une aide scolaire aux enfants, à la demande de parents qui ne sont pas toujours en mesure d'accompagner ce suivi à la maison.**



À raison de 5 euros symboliques par an, l'association Porte-Plume propose un accompagnement scolaire en direction des enfants, d'une durée de deux heures hebdomadaires. Les cours se déroulent deux fois par semaine, les lundi et jeudi de 17h à 18h au local d'accueil situé 1 avenue de Maurepas. À ce jour, l'association accueille une vingtaine d'écoliers du CP au CM2, et privilégie le travail en petits groupes, plus profitable et bénéfique.

### Un suivi personnalisé en petits groupes

La réussite scolaire de leurs jeunes élèves est le leitmotiv des 9 animatrices de Porte-Plume. Toutes bénévoles et retraitées, elles sont très investies et ne ménagent pas leurs efforts. C'est ainsi que les élèves de CM2 bénéficient d'une attention toute particulière dans la perspective de leur entrée au collège, avec

l'introduction de méthodes d'apprentissage et de travail adaptées à cette future transition. Faute de bénévoles, la structure déplore de ne pouvoir accompagner davantage d'enfants dans ce suivi éducatif. Aussi, l'appel est lancé : l'équipe sera ravie de vous accueillir si vous disposez d'un peu de votre temps libre à consacrer à cet encadrement scolaire.

Enfin, pour bénéficier de cet accompagnement, les inscriptions s'effectuent dès la rentrée scolaire, à l'occasion du Forum des Associations ou lors de la reprise des cours en septembre. ■

**Association Porte-Plume**  
Responsable :  
**Monique Dartigeas**  
01 34 61 45 43  
[monique.dartigeas@wanadoo.fr](mailto:monique.dartigeas@wanadoo.fr)

## École des Sports

# Découverte et initiation multisports

**Structure municipale dédiée aux 3-11 ans, l'École des Sports a pour vocation d'éveiller les enfants à la pratique d'activités sportives. 68 enfants côtoient la structure chaque semaine.**

Éducative et ludique, cette première approche multisports permet, dès le plus jeune âge, de développer la motricité, l'éveil et l'épanouissement personnel tout en favorisant la socialisation. L'École des Sports est également un vecteur de sensibilisation aux valeurs essentielles que sont l'esprit d'équipe et de partage, le respect mutuel ou encore la persévérance.

### Une initiation aux sports collectifs, individuels et d'opposition

Répartis par tranche d'âge (3-5 ans, 6-8 ans et 9-11 ans), les enfants sont encadrés

par des professionnels diplômés d'État qui, chaque année, leur enseignent pas moins de 7 activités différentes.

Sports collectifs, raquettes, gymnastique ou athlétisme, l'idée est de leur faire découvrir un large éventail de disciplines, qu'ils pourront ensuite pratiquer régulièrement au sein d'un club, selon leurs aptitudes et préférences.

Et pour permettre l'accès au plus grand nombre, l'École des Sports propose une tarification dégressive particulièrement accessible aux familles, allant de 52,50 € à 28,35 € par enfant et par an. ■



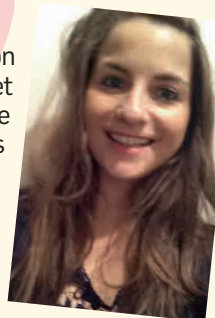
**École des Sports**  
Gymnase du Moulin à Vent  
16, rue du Moulin à Vent  
01 34 61 46 40 - 06 80 47 13 71  
[sport.coignieres@wanadoo.fr](mailto:sport.coignieres@wanadoo.fr)

## Objectif Permis

# Une aide financière contre une action solidaire

**En 2009, la ville lançait l'opération "Objectif Permis" en direction des 18 à 25 ans. Un coup de pouce qui a permis à 105 jeunes Coigniériens de financer une partie de leur permis de conduire, à hauteur de 800 et 1 200 €, en échange d'une action citoyenne. Rencontre avec Rachel et Ayoub, qui ont pris part à cette action.**

**Rachel Cupers, 20 ans**  
Etudiante en soins infirmiers



J'ai été informée de l'opération "Objectif Permis" par mon frère et ma sœur qui ont chacun effectué cette démarche pour financer leur permis de conduire. Etant actuellement en seconde année d'études paramédicales, et aimant particulièrement les enfants, j'ai fait part de mon souhait de réaliser mon action citoyenne au sein de la crèche multi-accueil "Arc-en-Ciel".

Après avoir transmis une lettre de motivation, j'ai été accueillie avec beaucoup de gentillesse par l'équipe, pendant une semaine.

Concrètement, j'apportais chaque jour un soutien matériel aux puéricultrices et assistantes maternelles dans l'organisation des animations et activités en direction des tout-petits.

Cette expérience a été très enrichissante, car elle m'a permis de découvrir les missions et les attributions des différents professionnels qui oeuvrent au sein de cet établissement. J'ai également été très sensible à l'accueil particulièrement chaleureux et attentionné qui m'a été réservé tout au long de cette collaboration.

Au terme de ma contribution, la mairie m'a transmis un virement bancaire de 800 €. Selon moi, l'opération "Objectif Permis" ne présente que des avantages, car elle permet de s'imprégner des réalités du monde professionnel, ce qui est bénéfique pour notre future entrée dans la vie active.

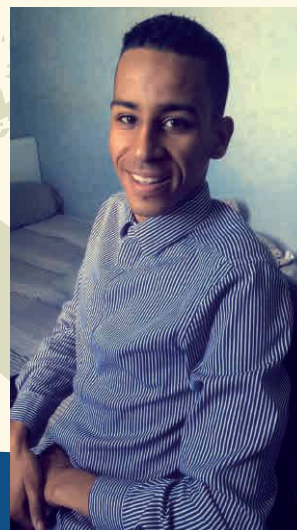
Aujourd'hui, après avoir obtenu mon permis, je viens d'acquérir une voiture et j'apprécie beaucoup ma nouvelle autonomie.

L'opération "Objectif Permis" a été une très belle expérience pour moi. Lorsque j'ai informé mes parents de mon souhait de passer mon permis de conduire, ils m'ont indiqué que je pouvais bénéficier, en qualité d'étudiant boursier, d'une allocation de 1 200 €. Celle-ci se décompose entre une bourse de 500 € du Conseil Départemental, attribuée après une action solidaire, et une aide forfaitaire de la ville de 700 €.

Pour en bénéficier, j'ai directement contacté le département qui m'a proposé un panel d'actions que je pouvais mener dans les Yvelines, selon mes centres d'intérêt. J'ai opté pour le Secours Catholique, car j'ai toujours été sensible à l'aide et au soutien apportés aux personnes en difficultés.

J'ai donc été accueilli avec beaucoup de prévenance au siège administratif de Versailles. Là, une mission très intéressante m'a été confiée : celle de participer à l'organisation logistique d'un grand déjeuner collectif pour tous les bénévoles de l'association, en remerciement de leur action. Il s'agissait pour moi de contacter plus de 400 invités et de mettre en place un système de co-voiturage. Le jour J, j'étais également présent pour filmer l'événement et interviewer les participants sur le réconfort et le soutien qu'ils apportent aux plus démunis.

Ce qui était très appréciable pour moi, était de pouvoir organiser mon action solidaire selon mon planning scolaire et mes obligations. Ainsi, j'ai pu effectuer 7 jours d'activité, répartis sur un mois, de 10h à 15h. Je garde un souvenir émouvant de ma rencontre avec l'équipe, les bénévoles mais aussi les personnes démunies que j'ai côtoyés pendant toute cette semaine. Enfin, en contrepartie, l'octroi de cette aide de 1 200 € a largement participé à payer mes cours de conduite, ce qui est très appréciable. J'ai obtenu mon permis il y a quelques mois et je viens de m'acheter un véhicule, qui me permet de me déplacer pour aller en cours, partir en congés ou sortir avec des amis.



**Ayoub Ibliq, 20 ans**  
Etudiant en marketing

## "Objectif Permis" en pratique

**Vous avez entre 18 et 25 ans, vous souhaitez passer votre permis de conduire et bénéficier d'une aide financière ?**

### Deux possibilités s'offrent à vous :

> La Ville vous accorde une aide de 800 euros contre une action citoyenne sur le territoire communal d'une durée moyenne de 20 à 40 heures. Cette action s'effectue selon vos compétences et/ou centres d'intérêt : soutien aux organismes et associations à caractère social, humanitaire, caritatif et sportif, aide scolaire dans les écoles ou encore collaboration au sein des structures d'accueil publiques (Accueil de loisirs, services municipaux...).

> Si votre revenu fiscal personnel ou familial est inférieur au seuil d'imposition, la Ville vous alloue une aide forfaitaire de 700 €, qui vient s'ajouter à une bourse départementale de 500 € en échange d'une action solidaire de 20 à 40 heures, effectuée en partenariat avec le Conseil Départemental des Yvelines.



**Renseignements en Mairie auprès de Sandrine Suzanne - 01 30 13 17 67  
+ d'infos sur le site de la ville coignieres.fr / rubrique La Jeunesse**

Sorties, voyages...

# Des aînés actifs !



Après la découverte des charmes et splendeurs de la "Isla Grande", dernière destination du voyage des cinquantenaires, les retraités sont tous conviés à une expédition printanière de trois jours au cœur des villes phares du royaume de Belgique.



La Havane et son architecture coloniale, le parc naturel de la Sierra Maestra, le centre historique de Trinidad ou encore la baie de Cienfuegos n'ont désormais plus de secrets pour les cinquantenaires de la Ville, qui ont pris part au circuit touristique de 12 jours à Cuba à un tarif négocié.

### Favoriser les rencontres et les contacts en Ville

Avec l'arrivée des beaux jours, c'est en Belgique que les retraités de la Ville poseront leurs bagages. Le dynamisme de Bruxelles, les célèbres canaux de Bruges ou encore le

patrimoine historique de Gand seront au programme de ce séjour culturel et gastronomique, organisé en trois sessions. Pas de doute, à Coignières, la retraite est l'âge idéal pour profiter de la vie, faire des rencontres intergénérationnelles et tisser des liens amicaux !

Aux sorties et voyages régulièrement proposés, l'offre culturelle est en effet riche à travers la programmation du Théâtre Alphonse Daudet, les concerts dominicaux à l'Eglise Saint-Germain, les après-midis dansants dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry, mais aussi les multiples activités proposées au sein des associations de la Ville. ■

### Rendez-vous estival

Que diriez-vous d'un barbecue champêtre, convivial et familial, avec jeux et animations ?

Rendez-vous samedi 4 juin à la Résidence des Personnes Âgées "Les Moissonneurs" pour une nouvelle édition dans ses jardins, avec grillades à volonté et feu de la Saint-Jean en soirée.

**Contact :**  
**Service des Affaires Sociales**  
**Résidence des Personnes Âgées**  
**"Les Moissonneurs"**  
**13 allée du Moissonneur**  
**01 34 61 45 75**  
**social@coignieres.fr**



**Vide-grenier en vue**

Le traditionnel vide-grenier s'exposera cette saison encore sur le parking de la Gare pour le plus grand plaisir des vendeurs et curieux en quête de bonnes affaires.

Les réservations pour un emplacement de 2 mètres linéaires, au tarif de 8 euros pour les Coigniériens et 10 euros pour les extérieurs, s'effectuent au service Economie & Emploi de la Mairie.

Rendez-vous **dimanche 12 juin de 9h à 18h** pour cette grande braderie variée, ludique et colorée.

**Les jardins à l'honneur**

Que vous soyez jardinier novice ou passionné, rejoignez la 5<sup>e</sup> édition de "Paroles de Jardiniers", ce samedi 11 juin dans les serres municipales.

Les professionnels des espaces verts de la Ville vous accueilleront autour d'un atelier sensitif qui mettra en exergue vos cinq sens. Cette rencontre vous permettra également de dialoguer, troquer des plantes et végétaux et échanger de précieux conseils.

Enfin, le top départ du Concours des Maisons Fleuries sera donné dès le mois de juin, avec des compositions florales et des réalisations de massifs toujours plus créatives, originales et colorées.

+ d'infos sur [www.paroles-de-jardiniers.fr](http://www.paroles-de-jardiniers.fr) & Service municipal de l'Environnement - Sylvie Ducasse - 01 30 13 17 68 - [dt-voirie@coignieres.fr](mailto:dt-voirie@coignieres.fr)

**Permanences de la PMI**

Consécutivement au transfert et au regroupement des activités de protection maternelle et infantile (PMI), opéré par le Conseil départemental en direction des pôles de Maurepas et Elancourt, les consultations médicales se déroulent désormais au centre de PMI de Maurepas, implanté 5 square de Bazois, sur rendez-vous au 01 39 38 21 10, tandis que les permanences pesées & conseils sont assurées chaque mardi de 14h à 16h30 et jeudi de 9h à 11h30 sans rendez-vous.

Le service social est, pour sa part, transféré à Elancourt, situé au 23 rue du Chemin aux Bœufs - 01 30 50 03 45.

**Bienvenue**

L'équipe municipale souhaite la bienvenue à Sophie Piffarely, qui rejoint le groupe d'opposition Coignières Pour Tous, consécutivement à la démission de Madeleine Andréani.

**Le Secours Catholique accueille et recrute**

Le Secours Catholique d'Elancourt-Maurepas regroupe les paroisses de Coignières et Saint-Rémy-L'Honoré, dont le projet vise à agir fraternellement aux côtés des personnes les plus fragiles. Au quotidien, l'association paroissiale décline plusieurs actions, dont notamment :

- Un Espace vêtements solidaire, au local "Le Figuier" du Centre commercial du Gandouget à Elancourt :
  - Un dépôt de vêtements et jouets : lundi (14h-16h), mercredi (10h-12h), mardi et jeudi (9h-11h) ;
  - Un accueil des familles : mardi et jeudi (9h-11h) ;
  - Une braderie biannuelle, au printemps (vêtements) et à l'automne (vêtements et jouets).

- Une antenne accueil, écoute et aide administrative, chaque mardi de 14h à 16h, à l'accueil Notre-Dame, situé 4 place du Livradois à Maurepas.

Enfin, un appel aux bénévoles est lancé sur la Ville de Coignières pour rajeunir l'équipe, appréhender les nouveaux besoins et apporter des réponses créatives.

Contact : Marie-Josèphe Huppe, responsable d'équipe locale, et Anna Besse, responsable adjointe - 01 34 61 40 23 - [pem78.sc@gmail.com](mailto:pem78.sc@gmail.com)

*Le carnet des Coigniériens***Bonheur**

- 18/10/2015 Solenn BOURGET
- 22/10/2015 Ivana WALLA-BAWA
- 05/11/2015 Tatiana GOSSELIN
- 10/11/2015 Alexia JOMBATI SEMEDO
- 11/11/2015 Louise POTELLE BLOQUEL
- 01/12/2015 Kenzo HUON
- 13/12/2015 Nèdji TABARKI
- 14/12/2015 Fatoumata BALDÉ
- 16/12/2015 Jonathan LOBJOIS
- 20/12/2015 Nayel M'TIR
- 01/01/2016 Emma GUILLOT DE CALDAS
- 04/01/2016 Sanaa MOUSSAFIR
- 05/01/2016 Hayden MANARANCHE
- 15/01/2016 Samy KENNOUCHE
- 28/01/2016 Mamadou SY
- 19/02/2016 Hayden HUBERT
- 20/02/2016 Idrissa BA
- 22/02/2016 Hafssa CHOUIKHI
- 12/03/2016 Mohamed BOUYAOUMAD
- 13/03/2016 Jessyca DE OLIVEIRA DE FIGUEIREDO NETO
- 18/03/2016 Rachel PEREIRA

**Félicitations**

- 31/10/2015 Zahra BENZERGA et Nabil BENMESSIAOUD
- 21/11/2015 Sandrine VICENTE et Benjamin BOCQUET
- 23/01/2016 Marina HARITON et Valeriu MITITELU

**Regrets**

- 10/10/2015 CHALLIER Daniel, à l'âge de 61 ans
- 07/11/2015 LAMBOLEY Christophe, à l'âge de 49 ans
- 08/11/2015 CHEVILLARD Gérard, à l'âge de 82 ans
- 13/11/2015 GOUIDER Fethi ben Mohamed, à l'âge de 52 ans
- 17/11/2015 BERTRAND Jean, à l'âge de 82 ans
- 12/12/2015 RABADEUX Christine, née BONNIN, à l'âge de 48 ans
- 09/02/2016 VILLARS Jacques, à l'âge de 49 ans
- 15/02/2016 BERTRANDIAS Frédéric, à l'âge de 57 ans
- 06/03/2016 NOGARET Hélène, née CHIFFLET, à l'âge de 90 ans
- 30/03/2016 MAIRE Roland, à l'âge de 91 ans

**Bienvenue aux nouvelles enseignes**

De nouveaux commerces s'implantent régulièrement sur le territoire communal. Leurs portes vous sont grandes ouvertes !

**DPS MARKET**

Grossiste alimentaire  
16 rue des Louveries  
01 47 99 47 99  
[www.dpsmarket.fr](http://www.dpsmarket.fr)

**LA CARRELAGERIE**

Carrelage  
7 rue du Pont d'Aulneau  
01 34 82 29 90

**LE 141**

Crêperie  
141 RN 10  
09 53 50 65 67

**GRAND LITIER**

Literie  
3 avenue de la Gare  
01 39 38 15 63  
[www.grandlitier.com](http://www.grandlitier.com)

**STOKOMANI**

Déstockage de grandes marques  
Centre commercial  
"Les Portes de Chevreuse"  
[www.stokomani.fr](http://www.stokomani.fr)

**HOMKIA**

Fenêtres - volets - portes - portails  
35 RN 10  
01 85 76 73 78  
[www.homkia.fr](http://www.homkia.fr)

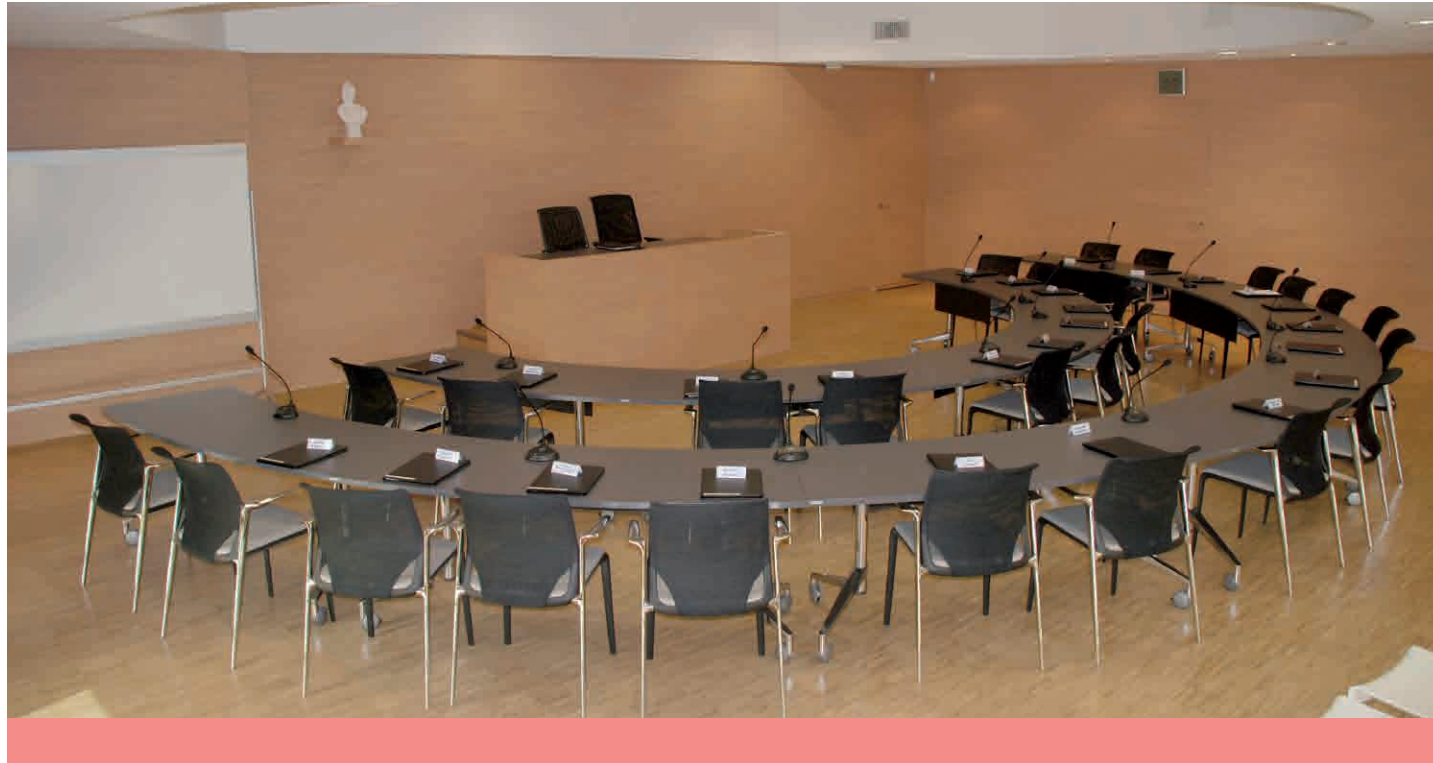
**KARPEDIEM**

Pub - Bowling - Billard - Danse  
Rue du Pont des Landes  
01 34 61 16 71

**SALON DE COIFFURE TECHNO COIFF Centre commercial "Le Village"**

Les professionnels de TECHNO COIFF vous accueillent pour vous proposer une large gamme de prestations pour hommes et femmes, du mardi au samedi de 9h30 à 19h00.

Coupe à 10 € masculin & féminin  
Contact : 01 75 21 42 31 - 06 27 33 46 08



# Les décisions municipales majeures

## Le Conseil Municipal du 19 novembre 2015

- Fixation des tarifs de restauration scolaire et des services périscolaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 suivant la grille des quotients familiaux - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Fixation de la participation financière de chaque participant à 160 € pour le séjour au ski organisé à Serre-Chevalier, du 20 au 26 février 2016 par le service Action Jeunesse, en direction de 17 jeunes - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Décision de verser à certaines associations et au C.C.A.S. une avance sur la subvention 2016, correspondant au maximum à 50 % de la subvention accordée en 2015 - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Décision de renouveler, pour une durée de 5 ans, la Convention d'Objectifs et de Moyens (2015-2020) entre la Ville, la Communauté de Communes des Étangs (C.C.E.) et l'Agence pour la Promotion et le Développement Économique de Coignières (APDEC) - (Ne participent pas au vote MM. MICHON, PAILLEUX, RABAUX et SEVESTRE - Délibération adoptée à la majorité avec 17 voix pour et 6 abstentions).

- Adoption d'une motion contre la fermeture du centre de Protection Maternelle Infantile (PMI) de Coignières - (délibération adoptée à l'unanimité).

## Conseil Municipal du 10 décembre 2015

- Validation du projet de fusion de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et de la Communauté de Communes de l'Ouest Parisien étendu aux communes de Maurepas et de Coignières. Ce nouvel établissement public de coopération intercommunale prendra le nom de "Saint-Quentin-en-Yvelines" et son siège se situera au 1 rue Eugène Hénaff 78192 Trappes Cedex. Coignières disposera de deux sièges au sein du conseil communautaire - (délibération adoptée à la majorité avec 20 voix pour et 7 voix contre).
- Prise d'acte du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) des Yvelines présenté devant la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) le 12 octobre 2015 - (7 conseillers municipaux ne prennent pas acte).

- Rejet de la demande de subvention présentée par l'Association de défense de la Communauté de Communes des Étangs (C.C.E.) - (délibération adoptée à la majorité avec 19 voix pour, 1 abstention et 7 voix contre).

## Conseil Municipal du 18 décembre 2015

- Débat sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D.) en vue de la transformation du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) en Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).
- Validation et mise à disposition du public du dossier de modification du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) pour la transformation du Foyer FTM-ADEF en résidence sociale - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Mise en place des principes de financement d'un "équipement propre" et de Projet Urbain Partenarial (PUP) - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Autorisation donnée au Maire ou à son adjoint délégué, de déposer un permis de démolir concernant le local réseau câblé situé 3/5 rue de la Boissière - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Demande de subventions, notamment auprès du Conseil Départemental des Yvelines, pour la rénovation du Gymnase du Moulin à Vent - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Adoption d'une motion contre le projet préfectoral d'implantation d'une aire de grand passage au lieu-dit des "Étangs de Haute Bruyère" aux Essarts-le-Roi et demande de concertation pour trouver un site propice à cette implantation - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Établissement d'un protocole d'accord relatif à la sortie de la commune de Coignières de la Communauté de Communes des Étangs (C.C.E.) - (délibération adoptée à la majorité avec 20 voix pour et 7 voix contre).
- Prise d'acte de la dissolution du Syndicat Intercommunal de la Courance (S.I.A.C.) et du transfert de la compétence assainissement à l'établissement public de coopération intercommunale de Saint-Quentin-en-Yvelines à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 - (Délibération adoptée à la majorité avec 20 voix pour et 7 voix contre)
- Élection de Jean-Pierre SEVESTRE et Dominique CATHELIN en qualité de conseillers communautaires pour siéger dans l'organe délibérant de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, avec 20 voix pour.

## Conseil Municipal du 28 janvier 2016

- Versement à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Yvelines, d'une subvention de 45 € pour 9 jeunes de Coignières - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Approbation de l'octroi de l'indemnité de conseil à Valérie LEIBER, Trésorière principale, Receveur de Maurepas, pour un montant de 1 612,22 € pour l'année 2015 - (délibération adoptée à la majorité avec 21 voix pour et 6 abstentions).
- Approbation du projet de requalification de la RN10 en traversée de Trappes, conformément au dossier d'enquête

préalable à la déclaration d'utilité publique, tel que présenté dans sa version de septembre 2015 - (délibération adoptée à l'unanimité).

- Fixation du programme définitif du Contrat Départemental, du montant des dépenses par opération, du plan de financement et de l'échéancier de réalisation, et demande de subventions auprès du Conseil Départemental des Yvelines - (délibération adoptée à l'unanimité).

## Conseil Municipal du 19 février 2016

- Approbation du rapport fixant les grandes orientations budgétaires préalable au vote du Budget Primitif 2016 - (délibération adoptée à la majorité avec 20 voix pour et 6 abstentions, 1 personne n'a pas souhaité participer au vote).

## Conseil Municipal du 11 mars 2016

- Installation au sein du Conseil municipal de Sophie PIFFARELLY, qui remplace Madeleine ANDRÉANI, conseillère municipale démissionnaire de la liste "Coignières Pour Tous".
- Approbation du compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le Trésorier Principal - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Approbation du Compte administratif 2015 du Budget Principal : Excédent de 3 047 311,43 € - (délibération adoptée à la majorité avec 19 voix pour et 7 abstentions, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, M. SEVESTRE, Maire en exercice, s'est retiré au moment du vote).
- Approbation du Compte de gestion du Budget Eau 2015 - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Approbation du Compte administratif du Budget Eau 2015 : Excédent de 7 564,35 € - (délibération adoptée à l'unanimité, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, M. SEVESTRE, Maire en exercice, s'est retiré au moment du vote).
- Approbation du Compte de gestion du Budget assainissement 2015 - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Approbation du Compte administratif du Budget assainissement 2015 : Excédent de 53 150,67 € - (délibération adoptée à l'unanimité, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, M. SEVESTRE, Maire en exercice, s'est retiré au moment du vote).
- Décision de maintenir la présence postale sur Coignières avec la création d'une agence postale communale et la mise en place d'une convention avec La Poste - (délibération adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 1 abstention).

**Les prochains conseils municipaux se dérouleront le vendredi 27 mai et mercredi 29 juin à 20h45, dans la salle du conseil municipal de la Mairie.**

# La convivialité, c'est aussi l'existence de commerces de proximité

Il ne vous aura pas échappé que notre petit centre commercial du village dépérit. Peu attractif, enclavé, il voit ses commerces fermer les uns après les autres. Il n'y a semble-t-il plus de place pour une offre commerciale de proximité dans notre ville. La disparition prochaine du bureau de Poste ne peut qu'accentuer ce phénomène de désertification. Il ne manquerait plus que les fermetures de la boulangerie (en vente en ce moment) et de la pharmacie pour signer définitivement son arrêt de mort.

Le constat est malheureusement sans appel : la grande distribution et nos zones d'activités en périphérie tuent le petit commerce. Ce qui a fait depuis des dizaines d'années la fortune de notre cité se retourne aujourd'hui contre nous en asséchant son cœur, en dévitalisant les rares lieux de convivialité que nous possédons. Les clients, que nous sommes tous, préfèrent prendre leur voiture et se rendre à Pariwest ou ailleurs pour bénéficier d'un choix plus important et de prix plus attractifs.

Et pourtant, tous les Coigniériens ne disposent pas de ce moyen de transport. Un certain nombre de personnes âgées de la résidence des Moissonneurs profitaient de ces commerces de proximité. Il n'est pas non plus désagréable de se rendre à pied à la boulangerie ou à la pharmacie quand

on habite dans le secteur. Nous avons su relever le défi d'une offre médicale de proximité, pourquoi ne serions-nous pas en mesure de faire aussi le même effort pour notre petit centre commercial ?

**Coignièrès pour Tous** avait fait lors de la campagne électorale de 2014 des propositions en ce sens. Elles n'avaient peut-être pas retenu votre attention, mais elles restent bien évidemment d'actualité. Et cela d'autant plus, qu'il ne faut rien attendre de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines : la petite gestion commerciale n'est pas sa priorité. Il est donc nécessaire que la commune manifeste une véritable volonté politique pour prendre en compte cette situation.

Nous proposons de mettre en place d'ici la fin de l'année un véritable plan de maintien et de développement du commerce de proximité. Ses grands axes et son financement restent à débattre, mais nous pourrions aller jusqu'à racheter des locaux commerciaux en déshérence et les mettre en gérance dans le but de maintenir ou d'installer de nouveaux commerces, comme cela se fait déjà dans de nombreuses communes des Yvelines.

L'investissement communal doit être couplé à la transformation de cet espace

commercial plutôt replié sur lui-même et peu visible. L'ouvrir, dans le cadre d'une restructuration du quartier (destruction du silo, développement de parkings et de voies de circulation douce) pourrait être une solution. A laquelle, nous ajouterions, comme nous le prévoyions en 2014 : "un marché de producteurs locaux, pour favoriser les produits de qualité à des prix abordables".

Sur ces bases, nous sommes prêts à travailler avec la majorité actuelle pour essayer d'endiguer ce mouvement de désertification et sauver une offre commerciale de proximité. Il s'agit pour nous de préserver une véritable qualité de vie dans notre commune en ménageant et aménageant des espaces de convivialité où les Coigniériens puissent aussi se rencontrer en dehors des échanges de voisinage.

**Didier Fischer, Patricia Montout-Bellonie, Alain Oger, Catherine Bedouelle, Marc Montardier et Sophie Piffarely, conseillers municipaux du groupe Coignièrès pour Tous**

- [www.coignierespourtous.net](http://www.coignierespourtous.net)
- [facebook.com/coignierespourtous](https://facebook.com/coignierespourtous)
- [coignieres.pourtous@free.fr](mailto:coignieres.pourtous@free.fr)

## Un an déjà...

Il y a tout juste un an, Jean-Pierre Sevestre était élu par l'équipe municipale pour conduire l'engagement qui est le nôtre d'offrir à nos concitoyens le climat harmonieux et solidaire auquel ils aspirent. **Cette tribune est l'occasion de dresser le bilan de cette première année de mandature** à votre service, dans la continuité et l'innovation.

L'action municipale mise en oeuvre depuis 12 mois se veut le reflet de notre attachement à notre Ville et de notre dévouement envers tous nos concitoyens. Notre équipe, enthousiaste et motivée, travaille au quotidien dans la proximité, animée par des valeurs qui reposent sur le partage, la solidarité, l'intégrité et l'équité envers les Coigniériennes et Coigniériens de tous âges, de toutes conditions, de toutes convictions. Nous avons le souci du travail en commun au bénéfice du bien-être collectif.

**Coignièrès continue à aller de l'avant,**

à fédérer et à rassembler dans la convivialité autour de nouvelles rencontres : *La Fête des Voisins* de la Résidence des Acacias qui a réuni plus de 150 résidents autour d'un verre de l'amitié, *la Semaine Bleue* qui a ravi nos aînés, avec une sortie au Haras des Bréviaires et un grand loto à la Maison de Voisinage, l'opération citoyenne *Nettoyons la Nature*, à laquelle de nombreuses familles se sont associées sur le site du Val Favry, *la Chasse aux Œufs*, qui a fait le bonheur de plus de 200 enfants, notre première réception d'accueil des nouveaux arrivants, destinée à faciliter leur installation sur la ville, ou encore la prochaine manifestation sportive et festive, *Les Foulées Couleurs*, qui promet un large rassemblement intergénérationnel, le samedi 21 mai.

**Coignièrès prépare aussi son avenir,** celui de ses enfants et petits-enfants, pour préserver sa dimension humaine et pérenniser son cadre de vie, à travers l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme.

Nous allons poursuivre la métamorphose de notre ville, en revitalisant certains de nos quartiers, en préservant nos espaces verts, agricoles et boisés, en densifiant notre parc de logements à travers une offre ciblée, adaptée aux familles, aux jeunes actifs et aux aînés, en étoffant notre réseau de transports en commun et le maillage des circulations douces, en faveur des piétons et des cyclistes... **L'action municipale est une construction de tous les jours.**

Ces projets fixent un cap, ouvrent des perspectives et donnent du sens à l'action publique, en coordination avec tous les acteurs, partenaires et usagers de la ville. De belles pages de la vie coigniérienne sont à écrire... Avec les Coigniériennes et les Coigniériens !

Très sincèrement,

**Dominique Cathelin**  
Première Adjointe au Maire

### La Mairie vous accueille

Hôtel de Ville  
Place de l'Église Saint-Germain d'Auxerre  
78310 Coignièrès  
01 30 13 17 77

### Correspondance postale

Hôtel de Ville - CS 70521 - 78317 Coignièrès cedex

### Horaires

- Lundi - Mardi - Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00
- Mercredi de 14h00 à 20h00 uniquement

### Courrier électronique

[accueil@coignieres.fr](mailto:accueil@coignieres.fr)

Pour tous renseignements, échange et dialogue avec un élu par mail, abonnement à la newsletter de la ville... [www.coignieres.fr](http://www.coignieres.fr)

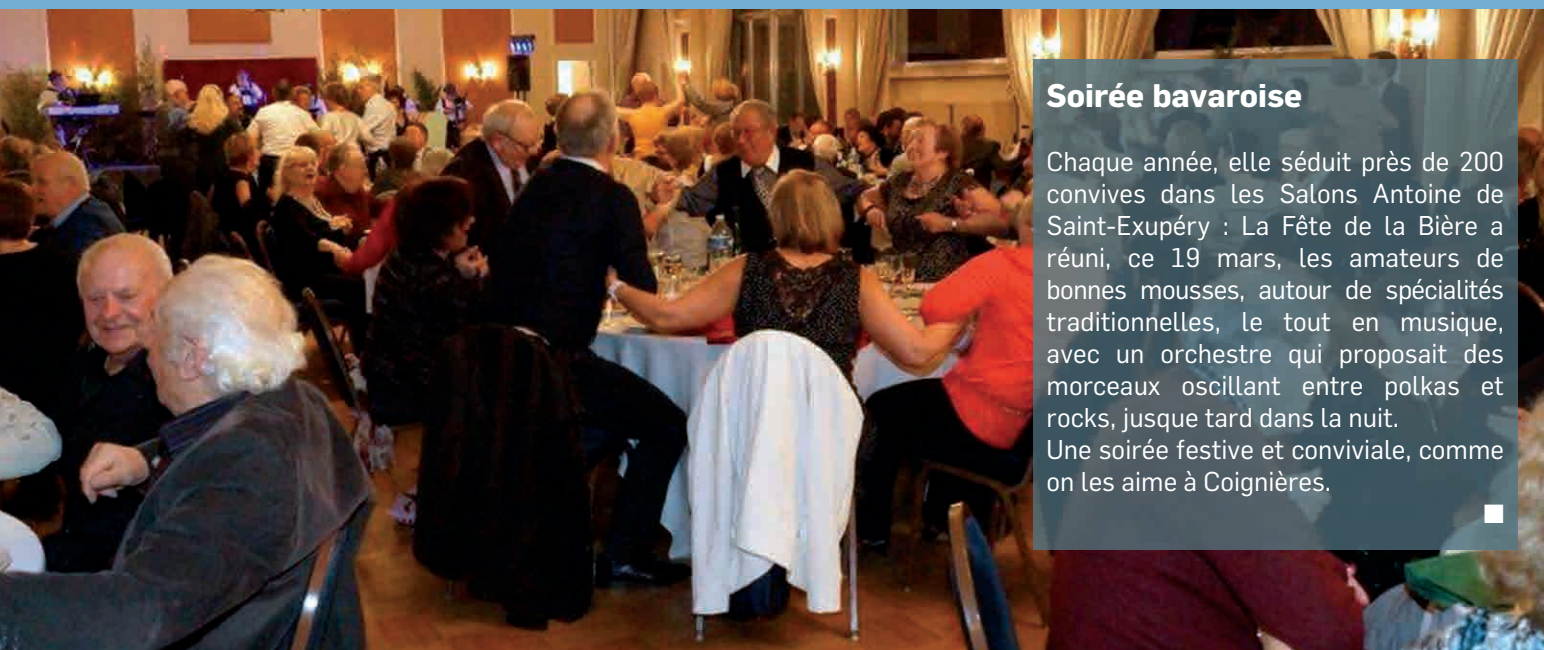


## les derniers événements en Ville Focus en images

### Vœux du Maire

Le 23 janvier dernier, le Maire Jean-Pierre Sevestre et son équipe présentaient leurs vœux devant plus de 200 décideurs et partenaires du monde politique, économique, social, éducatif et associatif, dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry.

Une première pour l'édile qui a rappelé l'engagement et l'investissement de toute l'équipe municipale et territoriale, unie au service des Coigniériens, soulignant son ambition et sa détermination **"à conforter le bien vivre ensemble dans la proximité, la solidarité et la convivialité, dans un esprit qui rassemble au-delà de toutes les différences sociales, culturelles et générationnelles, véritable richesse de notre ville"**.



### Soirée bavaroise

Chaque année, elle séduit près de 200 convives dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry : La Fête de la Bière a réuni, ce 19 mars, les amateurs de bonnes mousses, autour de spécialités traditionnelles, le tout en musique, avec un orchestre qui proposait des morceaux oscillant entre polkas et rocks, jusque tard dans la nuit. Une soirée festive et conviviale, comme on les aime à Coignières.

## Printemps Culturel / Le programme Espace Alphonse Daudet

DATE	HORAIRES	MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS / C <sup>IES</sup>	MODALITES
Jeudi 19 mai 2016 Vendredi 20 mai 2016	20H	Spectacle de Danse	VAL TEAM DANSE ET COIGNIERES FOYER CLUB	Billets gratuits à retirer auprès des professeurs à partir du 5 mai
Du vendredi 20 mai au dimanche 22 mai	Vendredi : 15h-18h (Vernissage à 19h) le week-end : 10h-13h - 15h-18h	Exposition de peintures et sculptures à la Maison de Voisinage	ART'COIGNIERES	Renseignements : 06 78 67 55 91
Samedi 21 mai	19h	Concert	MUSIQUE AU PLURIEL	Billets gratuits à retirer auprès de l'association
Jeudi 26 mai	20h	Montage Poétique en deux parties : "Jacques a dit..." et "En attendant"	TROUPE DU CRANE LES PETITS CRÂNEURS	Billets gratuits à retirer auprès de l'association
Mardi 31 mai	20h45	"Un fil à la patte" de Georges FEYDEAU	TROUPE DU CRANE ADULTES	Billets à retirer auprès de l'association Tarif adulte : 8 €, Tarif jeune (-de 18 ans) : 6 €. Réservations : 01 34 61 60 98
Jeudi 2 juin	20h	Soirée Chansons	COLLEGE LA MARE AUX SAULES	Billets gratuits à retirer auprès du Collège
Mardi 7 juin	19h	Présentation de la Saison 2016/2017	THÉÂTRE ALPHONSE DAUDET	Billets gratuits à retirer auprès du Théâtre
Jeudi 9 juin Vendredi 10 juin	20h30	"La Poudre aux Yeux" d'Eugène LABICHE	ATELIER THEATRE Adultes du Théâtre Alphonse Daudet	Billets gratuits à retirer auprès du Théâtre à partir du 9 mai
Jeudi 16 juin Vendredi 17 juin	20h30	"Un conte de Noël" de Sandra NORDGREN D'après Charles DICKENS	ATELIER THEATRE Adultes du Théâtre Alphonse Daudet	Billets gratuits à retirer auprès du Théâtre à partir du 9 mai
Lundi 20 juin	20h	Auditions musicales	COIGNIERES FOYER CLUB	
Mardi 21 juin	20h	"Histoires de Sorcières"	ATELIER THEATRE ENFANTS 11-13 ans du Théâtre Alphonse Daudet	Billets gratuits à retirer auprès du Théâtre à partir du 9 mai
Mercredi 22 juin	20h	Auditions musicales	COIGNIERES FOYER CLUB	
Samedi 25 juin		Fête communale	COMITÉ DES FÊTES ET VILLE DE COIGNIERES	
Mercredi 29 juin	19h	"Histoires Pressées" de Bertrand FRIOT	ATELIER THEATRE ENFANTS 8-10 ans du Théâtre Alphonse Daudet	Billets gratuits à retirer auprès du Théâtre à partir du 9 mai
Jeudi 30 juin	20h	"Musée haut Musée bas" de Jean Michel RIBES	ATELIER THEATRE ADOS 14-16 ans du Théâtre Alphonse Daudet	Billets gratuits à retirer auprès du Théâtre à partir du 9 mai



Théâtre

# Alphonse Daudet

Présentation de la  
**Saison Culturelle**  
Mardi 7 Juin à 19h...

... Suivie de  
**Courteline,  
courtes pièces...**

Par la Compagnie de la Reine

Entrée gratuite  
Place à retirer à partir  
du 9 mai à l'accueil  
billetterie du théâtre  
Tel : 01 30 62 36 00  
[eadaudet@wanadoo.fr](mailto:eadaudet@wanadoo.fr)

